

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

**Le 9 mai 2011**

**Procès-verbal** de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le 9 ième jour de mai deux mille onze (2011) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

**Présences:**

Gilles D'amours #1	présent
Rémi Beaulieu #2	présent
Francine Côté #3	présente
Gilbert Dumont #4	présent
André Guay #5	présent
Carol Jean #6	présent

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

**2011-05-118-2 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PRÉSENTATION du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sur la rue du Patrimoine Ouest ainsi que la reconstruction de la station d'épuration (lots 2 et 3)
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - a. Session ordinaire du 11 avril 2011
  - b. Session extraordinaire du 5 mai 2011
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 5.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
  - 5.2 Règlement no 40-11 modifiant le règlement no 27-09 afin de modifier la clause de taxation
  - 5.3 Accusé réception de monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup
  - 5.4 Achat de photocopieur
  - 5.5 Correspondance -la Mutuelle des municipalités du Québec
  - 5.6 Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup
  - 5.7 Correspondance Richard Lavoie et Mélanie Lemieux
  - 5.8 Commission de toponymie- Rue Belvue
  - 5.9 Tac Tic Design- évaluation pour panneaux de bienvenue
  - 5.10 Compensation tenant lieu de taxes –école
  - 5.11 Contrat Yvon Desjardins
  - 5.12 Postes Canada

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 6.1 Rapport du service incendie
  - 6.2 Devis camion citerne
  - 6.3 Camion Suburban Chevrolet
  - 6.4 Demande du comité Parc École
  
7. TRANSPORT
  - 7.1 Développement Hugues Guérette
  - 7.2 Soumission tonte de gazon
  - 7.3 Correspondance Lise Lavoie
  - 7.4 Correspondance Sécurité civile du Québec
  - 7.5 Embauche adjoint à l'inspecteur municipal
  - 7.6 Demande au Ministère des Transports -asphalte
  
8. HYGIÈNE DU MILIEU
  - 8.1 Soumission Honoraires professionnels
  - 8.2 Correspondance Maison de prière le Cénacle
  - 8.3 Consortium Cima+/Roche- rapport analyse soumission lot 3 et honoraires
  - 8.4 Accusé réception- Cabinet Ministère des Affaires Municipales et des Régions
  
9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 9.1 Rapport des permis de construction et certificats d'autorisations
  - 9.2 Procès-verbal réunion d'urbanisme
  - 9.3 CPTAQ- demande d'autorisation lot no 249-P
  - 9.4 Demande de permis d'alcool -395 rue Robichaud
  
10. LOISIRS ET CULTURE
  - 10.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
  - 10.2 Contribution financière Parc-École
  - 10.3 Entente de service dans le cadre du projet Animation rurale
  
11. PARCS ET TERRAINS DE JEUX
  
12. AUTRES DOSSIERS
  
13. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 6 JUIN 2011
  
14. AFFAIRES NOUVELLES
  
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
  
16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**3. Présentation du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sur la rue du Patrimoine Ouest ainsi que la reconstruction de la station d'épuration (lots 2 et 3)**

Monsieur le député Jean D'Amour présente à la population la bonification du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sur la rue du Patrimoine Ouest ainsi que la reconstruction de la station d'épuration (lots 2 et 3).

**2011-05-119.4 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 11 avril 2011 et de la session extraordinaire du 5 mai 2011**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** les procès-verbaux du 11 avril 2011 et du 5 mai 2011 soient adoptés en leur forme et teneur.

## **5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **2011-05-120.5.1 Ratification des déboursés d'avril et approbation des comptes du mois**

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** les comptes pour la période du 1 au 30 avril 2011 au montant de 103293.11\$ soient ratifiés et payés à même le fonds général ainsi qu'un montant de 521 619.07\$ à même le règlement d'emprunt no 34-10.

**Que** madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, dir. gén. / sec. trés. soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La dir. gén. & sec. trés. confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

### **2011-05-121.5.2 Règlement no 40-11 modifiant le règlement no 27-09 afin de modifier la clause de taxation**

ATTENDU que la Municipalité de Cacouna a décrété, par le biais du règlement numéro 27-09, une dépense de 243 514.32\$ et un emprunt de 162 514.32\$;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'amender le règlement numéro 27-09 afin de modifier la clause de taxation pour être équitable envers tous les usagers du réseau d'aqueduc et d'égouts sur la rue des Muguets;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 13 décembre 2010;

Il est proposé par monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2. Le titre du règlement numéro 40-11 est la modification de la clause de taxation du règlement no 27-09.

ARTICLE 3. L'article 4 du règlement numéro 27-09 est remplacé par le suivant :

Pour pouvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe « C » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

<b>Catégories d'immeubles</b>	<b>Nombre d'unités</b>
Immeuble résidentiel chaque logement	1

Immeuble commercial chaque local	1.5
Autre immeuble	2
Terrain vacant *constructible	.75

\*Constitue un terrain vacant au sens du présent règlement, la portion d'un terrain construit qui, de manière autonome, peut constituer un terrain constructible au sens de la réglementation d'urbanisme.

ARTICLE 4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

### **5.3 Accusé réception de monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup**

Monsieur Dennis Pelletier, attaché politique du député de Rivière-du-Loup, monsieur Jean D'Amour, accuse réception de notre résolution dont l'objet est l'actualisation et la bonification de la subvention PIQM.

### **2011-05-122.5.4 Achat de photocopieur**

Étant donné la fin de location du photocopieur actuel le 31 mai prochain, dépôt de sept soumissions pour l'achat d'un photocopieur.

Xérox	WC5755	noir et blanc	7653\$
Xérox	WC7545	couleur	9655\$
Canon	IR-5050N	noir et blanc	8923.79\$
Canon	IR-5050N	noir et blanc	7362.14\$
Sharp	MXM503N	noir et blanc	7914.73\$
Sharp	MX5001N	couleur	9787.73\$
Sharp	MX4101N	couleur	8784.78\$

Le tout plus taxes.

**Considérant** les besoins grandissants des employés du bureau municipal;

**Considérant** les soumissions reçues;

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise l'achat d'un photocopieur Sharp MX4101N couleur au coût de 8784.78\$ plus taxes soit la somme de 10 008.06\$ chez Rivière-du-Loup Clavigraphe(1979) Ltée.

**Que** le contrat de service pour une période de 5 ans soit autorisé à .0089\$ par copie noir et blanc plus taxes et à .084\$ par copie couleur plus taxes.

### **5.5 Correspondance-La Mutuelle des municipalités du Québec**

Madame Linda Daoust de la Mutuelle des municipalités du Québec nous transmet le bulletin annuel 2010 pour notre municipalité ainsi que l'invitation à l'assemblée générale annuelle des membres sociétaires qui se tiendra le 19 mai prochain à Drummondville.

### **2011-05-123.5.6 Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup**

Monsieur Bruno Gagnon, président de la Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup nous invite à renouveler notre adhésion à leur association.

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna renouvelle son adhésion à la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup pour 2011-2012 au coût de 95\$ plus taxes soit la somme de 108.23\$.

**2011-05-124.5.7 Correspondance Richard Lavoie et Mélanie Lemieux**

M. Richard Lavoie et madame Mélanie Lemieux nous informent que le loyer du 610-C rue du Patrimoine ne sera plus occupé.

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la directrice générale à émettre les crédits pour les services payés en trop du 610-C rue du Patrimoine lorsque la MRC fera les modifications au rôle d'évaluation.

**2011-05-125.5.8 Commission de toponymie- Rue Belvue**

Mme Lyne de Rico de la Commission de Toponymie nous informe que la graphie du nom de « Place Belvue » n'est pas conforme. Elle nous demande si on est d'accord avec la nouvelle graphie soit « Place Bellevue »

Il est proposé par monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise que la graphie soit « Place Bellevue » afin que l'appellation soit normalisée.

**2011-05-126.5.9 Tac Tic Design- évaluation pour panneaux de bienvenue**

La firme Tac Tic Design nous a expédié une offre de service pour la confection de 4 panneaux d'une affiche simple face en aluminium ainsi que les poteaux. Une subvention de l'office du tourisme et des congrès nous a été confirmée de 750\$ pour la confection de ces affiches.

**Considérant** les travaux qui seront exécutés sur la rue du Patrimoine durant la prochaine saison;

**Considérant** que les panneaux de bienvenue de la Municipalité sont à être remplacés;

**Considérant** qu'une subvention de 750\$ vient diminuer le coût de confection de ces panneaux;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise Tac Tic design à préparer quatre (4) exemplaires d'une affiche simple face en aluminium de 1/8 po de 8 pi X 4 pi recouverte d'impression numérique, laminage artic sand incluant le montage et la préparation et envoi d'épreuves pour la somme 2665.85\$ taxes incluses moins la subvention de l'OTC de 750\$ soit la somme de 1915.85\$.

**5.10 Compensation tenant lieu de taxes -école**

M. Eddy Di Gaetano, directeur du service des programmes fiscaux du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire nous avise qu'un versement de 9 070\$ correspondant à 90% du montant autorisé sera versé le 10 juin 2011 en compensation tenant lieu de taxes pour les immeubles du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

#### **2011-05-127.5.11 Contrat Yvon Desjardins**

Suite à la signature du contrat d'achat d'une parcelle de terrain de monsieur Yvon Desjardins pour le parc Fontaine Claire, le montant devait être majoré des taxes applicables.

Il est proposé par monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna modifie la résolution no 2010-11-348.6.3 comme suit 1000\$ est remplacé par 1139.25\$.

#### **2011-05-128.5.12 Postes Canada**

Pour faire suite à certaines demandes,

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna demande à Postes Canada de changer l'appellation du Bureau de Postes à Cacouna car, depuis la fusion en mars 2006, la municipalité de St-Georges de Cacouna est devenue municipalité de Cacouna et accepté par la commission de Toponymie.

Cette demande est effectuée afin d'éviter toute confusion d'adresse.

## **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **6.1 Rapport du service incendie**

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

#### **2011-05-129.6.2 Devis camion citerne**

Dépôt au conseil du devis descriptif de l'appel d'offres d'un camion citerne de 2500 gallons.

**Considérant** que le schéma de couverture de risques de la MRC de Rivière-du-Loup demande l'achat d'un autre camion incendie en 2011;

**Considérant** que le service incendie de Cacouna doit posséder un autre véhicule afin d'effectuer l'entraide selon le schéma de couverture de risques;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la directrice générale à demander des soumissions publiques pour l'achat d'un camion citerne de 2500 gallons selon les modalités du devis descriptif de mai 2011.

**Qu'**un délai de trente jours soit donné pour soumettre la soumission.

### **2011-05-130.6.3 Camion Suburban Chevrolet**

**Considérant** que les pompiers volontaires vont acquérir un camion de service pour effectuer la prévention sur notre territoire;

**Considérant** qu'une offre d'un camion suburban Chevrolet année 1995 a été offerte à la brigade incendie;

**Considérant** que le comité social va effectuer le paiement de ce camion;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise le comité social de la brigade incendie de Cacouna à effectuer l'achat d'un camion suburban Chevrolet année 1995 au montant de 1000.00\$.

**Que** le conseil de la Municipalité accepte de payer les frais d'assurance, d'immatriculation et de douanes dudit camion à même le budget de la brigade incendie.

### **2011-05-131.6.4 Demande du comité Parc École**

Les bénévoles du comité Projet Parc-École de Cacouna demande la participation des pompiers à la première édition d'une fête familiale au profit du réaménagement de la cours de récréation en apportant sur place entre midi et seize heures les deux véhicules d'urgence. De plus, 4 à 6 pompiers bénévoles ont déjà donné leur accord afin d'assurer la bonne marche de l'activité. Ils nous assurent également que les véhicules seront placés de façon à ce qu'ils puissent quitter rapidement le site si une intervention s'avérait nécessaire.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la brigade incendie à participer l'activité de financement du Parc École qui se tiendra le 4 juin prochain.

## **TRANSPORT**

### **2011-05-132.7.1 Développement Hugues Guérette**

Suite aux développements des rues exécutés par monsieur Hugues Guérette dans son développement, il demande à la Municipalité de reprendre à sa charge les rues William, Marc-Antoine et Élixa qui sont présentement terminées et d'installer les bordures de rue ainsi que de les asphalter.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate monsieur Réjean Lebel, directeur des travaux publics, de demander des soumissions pour l'installation de bordures de rues ainsi que l'asphaltage des rues William, Marc-Antoine et Elisa.

### 2011-05-133.7.2 Soumissions tonte de gazon

Suite aux 5 invitations effectuées pour la tonte de pelouse sur les terrains municipaux, une seule soumission fût déposée par Les Entreprises Guy et Pascal Dubreuil Enr.

Le coût s'élève à 8 945.00\$ plus taxes.

**Considérant** le coût onéreux de la soumission déposée pour la tonte de gazon sur les terrains municipaux;

**Considérant** que le conseil veut effectuer une demande de soumission pour l'achat d'un tracteur pour la tonte du gazon;

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna mandate monsieur Réjean Lebel, directeur des travaux publics, de demander des soumissions pour l'achat d'un tracteur à pelouse.

### 7.3 Correspondance Lise Lavoie

Mme Lise Lavoie résidante de la rue Sénéchal demande un suivi de ces demandes de mars 2011.

Le conseil accuse réception des demandes de madame Lavoie et l'informe qu'elle attend la réponse de la sécurité civile pour ce secteur.

### 7.4 Correspondance sécurité civile du Québec

Le programme d'aide financière spécifique relatif aux sinistres survenus du 5 au 7 décembre 2010 et du 13 décembre au 10 janvier 2011 sur le territoire des régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord a été établi par le décret no 113-2011 du 16 février 2011. Les sinistrés ont jusqu'au 16 avril 2011 pour la acheminer leur réclamation à la Direction du rétablissement.

### 2011-05-134.7.5 Embauche adjoint à l'inspecteur municipal

**Considérant** que le directeur des travaux publics est la seule personne employé pour effectuer des travaux de voirie sur le territoire de la Municipalité;

**Considérant** qu'une autre personne est essentielle pour l'aide aux travaux de voirie et pour le remplacement des vacances;

Il est proposé par monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna embauche monsieur Éric Lavoie au taux horaire de 16\$ sur une base de 40 heures par semaine pour effectuer des travaux de voirie sur le territoire de la municipalité de Cacouna pour une période probatoire de trois mois.

### 2011-05-135.7.6 Demande au Ministère des Transports -asphalte

**Considérant** que la Municipalité de Cacouna est à effectuer des travaux de voirie, d'aqueduc et d'égout sur son territoire;



**Considérant** que les travaux sont dans le secteur ouest de la rue du Patrimoine soit de la Caisse Populaire à l'extrémité ouest de la Municipalité;

**Considérant** que l'asphalte sera refait sur toute cette longueur;

**Considérant** que le secteur entre la Caisse Populaire et la meunerie serait à refaire également;

Il est proposé par monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au Ministère des Transports du Québec de refaire l'asphalte dans le secteur entre la Caisse Populaire (633, rue du Patrimoine) et La Meunerie Cacouna Inc. (899, rue du Patrimoine) après l'exécution des travaux d'aqueduc et d'égout sur notre territoire.  
(c.c. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup)

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **2011-05-136.8.1 Soumission Honoraires professionnels**

**Considérant** que la Municipalité de Cacouna veut effectuer des travaux de prolongement d'égouts sanitaires sur la rue du Patrimoine entre la rue Beaulieu et la Meunerie;

**Considérant** que ces travaux nécessitent l'embauche de professionnels pour l'exécution de ces travaux;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise la directrice générale à demander des soumissions pour effectuer des travaux d'ingénierie (estimation des travaux, confection des plans et devis, surveillance des travaux) pour les travaux de prolongement d'égouts entre la rue Beaulieu et La Meunerie Cacouna Inc.

### **2011-05-137.8.2 Correspondance Maison de prière le Cénacle**

Madame Yolande Bouchard rej.prés. Maison de prière le Cénacle demande à la Municipalité de réviser le mode de taxation pour les services d'aqueduc et d'égout à la maison de prière car leur mission est d'évangéliser, d'aider les personnes dans le besoin.

**Considérant** que cette demande a déjà fait l'objet d'une interrogation dans les années antérieures;

**Considérant** que selon la loi sur la fiscalité municipale à l'article 204 paragraphe 12 et à l'article 205 au paragraphe « compensation », il est clairement indiqué qu'une municipalité locale peut, par règlement, imposer le paiement d'une compensation pour services municipaux aux propriétaires des terrains situés sur son territoire et visés au paragraphe 12 de l'article 204 qui est un immeuble compris dans une unité d'évaluation inscrite au nom d'une institution religieuse ;

**En conséquence,**

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna avise la Maison de prière le Cénacle qu'elle maintient le mode de taxation établi pour les services d'aqueduc et d'égout sur son territoire.

### **8.3 Consortium Cima+/Roche –rapport analyse soumission lot 3 et honoraires**

Monsieur Pierre L'Heureux ingénieur du Consortium Cima+/Roche nous transmet copie de l'analyse des soumissions du lot 3 –reconstruction de la station d'épuration.

Suite à la vérification, aucune erreur n'a été décelée dans les soumissions et la plus basse soumission est Lafontaine, Leclerc inc.

De plus, il nous avise que les services d'honoraires professionnels pour le lot 3 s'élèvent à 176 762\$ en date du 5 avril 2011.

Ils nous soumettront leurs budgets d'honoraires pour les services de surveillance des travaux et autres services connexes.

### **8.4 Accusé réception- Cabinet Ministère des Affaires municipales et des régions**

Monsieur Jean-François Labbé, conseiller politique, du cabinet du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire accuse réception de notre correspondance concernant une demande de bonification de l'aide financière.

## **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **9.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation**

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

### **2011-05-138.9.2 Procès-verbal réunion d'urbanisme**

Dépôt au conseil municipal du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 13 avril dernier.

Il est proposé par monsieur André Guay  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil adopte, tel que présenté, le procès-verbal du 13 avril 2011 du comité consultatif d'urbanisme;

**Que** le conseil autorise la directrice générale à demander des soumissions pour honoraires professionnels à des firmes spécialisées dans l'urbanisme afin de fusionner les deux plans d'urbanisme des anciennes municipalités et de préparer le nouveau plan d'urbanisme pour notre municipalité.

### **2011-05-139.9.3 CPTAQ- demande d'autorisation lot no 249-P**

Dépôt d'une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour changer l'usage du 249-P.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna demande au comité consultatif d'urbanisme d'étudier cette demande et de faire les recommandations nécessaires au conseil municipal.  
(c.c. monsieur Marc Simard)

### **9.4 Demande de permis d'alcool- 395 rue Robichaud**

Mme Jacinthe Laplante, responsable du dossier de la Régie des alcools, des courses et des jeux, nous avise qu'une demande de permis d'alcool leur a été adressée pour le 395 rue Robichaud.

La Municipalité a 30 jours pour s'opposer à cette demande de permis.

## **LOISIRS ET CULTURE**

### **2011-05-140.10.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.**

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Yves Chouinard, Coordonnateur en loisirs.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise monsieur Jean-Yves Chouinard à effectuer les achats suivants :

Bricolage pour le terrain de jeux : 100\$  
55 casquettes à 10\$ pour le terrain de jeux et l'équipe de baseball  
4 costumes de clown pour la relâche et le spectacle de cirque -98\$  
Ballons de clown pour la St-Jean-Baptiste -60\$  
2 abris pour la St-Jean-Baptiste et autres -400\$

### **2011-05-141.10.2 Contribution financière Parc-École**

Le comité du parc école demande à la Municipalité quelle contribution elle accordera pour le parc école.

Il est proposé par monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accorde le montant alloué par Hydro-Québec en 2010 soit la somme de 2980\$ et ajoute une part municipale de 2980\$ soit un total de 5960\$.

**Que** le conseil accorde également le temps des employés municipaux en voirie, à l'occasion, lorsque nécessaire pour l'aide à l'installation du parc école ainsi que l'outillage de la municipalité lorsque disponible.

Le don total représentant une somme d'environ 10 000\$.

### **2011-05-142.10.3 Entente de service dans le cadre du projet Animation rurale**

Madame Nathalie Caron, coordonnatrice du projet Animation rurale pour le comité des partenaires du projet Animation rurale de la MRC de Rivière-du-Loup nous invite à renouveler notre engagement pour le projet Animation Rurale de notre municipalité pour la période du 14 mars au 31 décembre 2011.

Il est proposé par monsieur Gilbert Dumont  
et résolu à l'unanimité des membres présents

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le projet d'entente de services dans le cadre du projet Animation Rurale pour la période du 14 mars 2011 et se terminant le 31 décembre 2011 au coût de 4 469\$;

**Que** les services offerts par la présence d'un agent de développement soit sur la base de deux jours par semaine;

**Que** madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Madeleine Lévesque, directrice générale soient autorisées à signer pour la Municipalité de Cacouna la dite entente de services avec la corporation de développement communautaire (CDC) du KRTB.

**11. PARCS ET TERRAINS DE JEUX**

**12. AUTRES DOSSIERS**

**13. INFORMATIONS**

**14. AFFAIRES NOUVELLES**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2011-05-143.16 Clôture de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Carol Jean  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Qu'**advenant 21h15 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

\_\_\_\_\_  
Madeleine Lévesque, dir. gén. /sec. trés.

\_\_\_\_\_  
Ghislaine Daris, mairesse

\*\*\*\*\*